

Se former pour mieux faire vivre son association

MODALITES

Public concerné : bénévoles, futurs responsables associatifs
Le Pass de Formation est composé de différents modules.
Il est conseillé de participer à l'ensemble de la formation,
Afin d'avoir le maximum d'informations.

Pour faire vivre et évoluer votre association.

Si vous le souhaitez :

Il est également possible
de participer uniquement à certains modules.

Dates d'inscription :

Du 29 août au 16 septembre 2022 à Déclic

Inscription et renseignement

Contact : Anne-Marie Rigaud et Corinne Robert
Centre d'Animation de la Vie Sociale DECLIC
Point d'Appui à la Vie Associative

A l'Espace Socio Culturel (Bât Vert)

26 rue Jean Jaurès 43100 Brioude

Tél : 04 71 74 97 42 Mail : declicbrioude@wanadoo.fr

Site : www.declic-animation.fr

Formation gratuite

Adhésion de 25€ par association ou 12€ à titre individuel

DECLIC

Point d'Appui à la Vie Associative

Pass de Formation

à la Gestion de la Vie Associative

SESSION
2022

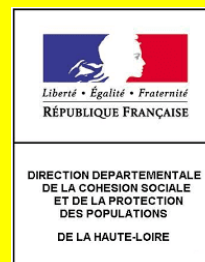
Formation pour
les bénévoles

Vous êtes responsable d'une association sportive, culturelle, sociale ou autre :

- Vous organisez des manifestations (bal, repas, loto, vente d'objets, distribution de repas, manifestation sportive, des randonnées...)
- Vous demandez des subventions auprès des collectivités territoriales, auprès de l'état...
- Vous êtes employeur de salariés en CDD ou en CDI.
- Vous avez des subventions de fonds publics (municipales, départementales, d'état) et vous devez rendre des comptes à tous ces organismes.
- Vous avez le sentiment que les adhérents deviennent des clients et ne s'investissent plus dans la vie de votre association.

Vous devez au quotidien faire face à ces situations et à chaque fois
votre responsabilité peut être mise en cause.

Il est donc nécessaire de mieux connaître la législation et les règles qui s'appliquent.



Module 1 : VOTRE Association : VOTRE Projet ?

Le projet = les fondations INDISPENSABLES de l'association
Les caractéristiques d'un projet, ses liens avec l'association
Quelle méthode pour élaborer un projet ? Les composantes & les différentes phases
Les caractéristiques d'un projet, ses liens avec l'association ; le rôle des bénévoles, des salariés pour la mise en place du projet associatif

Comment le partager ?

Jeudi 22 septembre 18h30-20h30

Anne-Marie Rigaud (Référente PAVA Accompagnement de Projets)

Module 2 : Organisation d'évènements

Déclaration et autorisation
Quelles sont les démarches et pourquoi, Vous sonorisez un établissement ou un site Internet ? Vous organisez un concert ou diffusez de la musique lors d'un événement

Samedi 1^{er} octobre 9h30 - 12h

David RUARD (SACEM)

Module 3 : Association : réglementation et responsabilités

L'accueil des publics,
Les responsabilités liées aux différentes actions et les principaux aspects réglementaires : que dit la Loi
Les partenariats avec les pouvoirs publics et les modes de contractualisation.
Connaître les responsabilités civiles et pénales des membres (dont les dirigeants) pour un partage des rôles choisi de façon éclairée.

Lundi 3 octobre 18h30- 20h30

Anne-Marie Rigaud (Référente PAVA Accompagnement de Projets)

Module 4 : La comptabilité dans une « petite » association

Pourquoi tenir une comptabilité ? Comment tenir une comptabilité ?

Le rôle et Les responsabilités du trésorier Comptabilité : exercice comptable, les dépenses et les recettes, le remboursement de frais, le rapprochement bancaire.
Qu'est-ce qu'un budget ? Qu'est-ce qu'une trésorerie ?
Qu'est-ce qu'un compte de résultat ? Qu'est-ce qu'un bilan ?
Rémunération, remboursement de frais...La tenue d'une comptabilité de petite association, accessible à tous.
Découverte de la comptabilité normalisée (compte de résultat et bilan).

Samedi 8 octobre 9h30 - 12h

Corinne Robert

Comptable / référente PAVA / Tiers de confiance URSSAF pour les associations

Module 5 : L'association peut être employeur

Place et rôle de chacun. Salarié associatif un métier particulier.
Bénévole employeur : quelle responsabilité, quels droits et quels devoirs.
Formalités à accomplir pour devenir employeur.
Relations Bénévoles Salariés : un équilibre au service du fait associatif.
Gestion du salariat : le contrat de travail (contenus, formes, fin du contrat)
Les alternatives d'aide à l'emploi (contrats aidés, emplois partagés...)
Le bulletin de paie et les déclarations sociales.

Samedi 19 novembre 9h30- 12h

Corinne Robert

Comptable / référente PAVA / Tiers de confiance URSSAF pour les associations

Module 6 : Projet et Communication

Quelle communication pour mon association ? Pour quoi faire ?
Communication interne et externe.
La communication orale au service du partage d'idées, d'envies, d'avis.
Comment et Pourquoi communiquer avec La Presse.
Les outils numériques : indispensables !? Avantages et inconvénients.

Samedi 3 décembre 9h30 - 12h

Christel Delherme Conseillère numérique / référente communication et réseaux sociaux
Anne-Marie Rigaud (Référente PAVA Accompagnement de Projets)